



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

Comité Technique Local du 15 novembre 2022

Liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour pour le dernier CTL de la mandature.

Le temps est venu de faire le bilan de ces quatre années

Au cours de ces quatre années, les restructurations ont été menées à tombeau ouvert et la carte du réseau départemental s'est éclaircie pour devenir désertique.

Difficile de croire aujourd'hui encore que le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) a un quelconque lien avec la proximité avec les usagers. La DGFIP devient virtuelle : elle a déserté la ruralité, mais pas seulement, pour laisser la place aux maisons de services publics.

Dans ces maisons, ce ne sont plus des fonctionnaires d'État formés et qualifiés, mais des hommes et des femmes qui orientent l'utilisateur vers les plates-formes internet ou téléphoniques. Aucune technicité dans ces lieux, et le prétendre serait une offense pour les agents des Finances Publiques.

Difficile dans ces conditions de croire aux beaux discours qui ont été vendus aux élus, aux usagers et aux agents de la DGFIP. La réalité est toute autre.

A l'heure où ces derniers sont contrôlés, scrutés et sanctionnés, parfois sévèrement, pour des consultations applicatives au nom de la sacro-sainte déontologie, des employés dans des maisons de service accèdent aux données confidentielles des usagers sans contrôle et sans risque. Dans le même temps, la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables est supprimée et la DGFIP met en place le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics, responsabilité imputable des agents aux comptables.

Au cours de ces quatre années, les suppressions d'emplois ont continué sans relâche dans une période où les départs à la retraite sont très importants, laissant des services en détresse, qui perdent leurs sachants et voient le nombre de chaises vides s'accroître de manière continue. Jamais les tensions n'ont été aussi palpables dans les services, dans tous les services. Alors que le télétravail était quasiment inexistant à la DGFIP, sa mise en place ayant fait l'objet de nombreuses discussions avec la DG, sans que celle-ci ne soit pas vraiment favorable à ce nouveau mode de travail, l'arrivée du COVID a soudain bouleversé les équilibres poussant subitement la DGFIP à faire du zèle pour encourager les agents à quitter les services, 2 jours, puis 3 jours imposés. Désormais après un pseudo retour à la normale, on entend de plus en plus parler de flex desk, de travail à distance sur d'autres sites ou dans des espaces de coworking : on banalise le lieu de travail!

Comment ne pas croire à l'effet d'aubaine !

Les suppressions de sites et d'emplois sont encore insuffisantes aux yeux de ceux qui nous gouvernent, ils démantèlent les services et suppriment les missions : suppression de la taxe d'habitation, de la redevance TV, suppression du numéraire, encaissements chez les buralistes, suppressions qui ne font qu'accélérer la mort de la DGFIP.

Au cours de ces quatre années, les élus **F.O.-DGFIP 76** n'ont eu de cesse de combattre tous ces projets funestes visant à éradiquer le service public. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts et ont tout fait pour résister dans l'unité la plus large possible. Ils vous ont, de manière continue, exprimé la colère des agents, leurs attentes, leur envie de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions.

Avec discernement, les élus **F.O.-DGFIP 76** ont utilisé l'arme ultime du boycott des instances pour faire comprendre la juste colère des agents. Ils n'ont pas fait du boycott un outil systématique par respect pour ceux qui leur avaient donné mandat. Ils sont venus vous exprimer leur mécontentement sans concession mais dans le respect.

Au cours de ces quatre années, la loi dite « de transformation de la fonction publique » a décimé progressivement les instances de dialogue social locales existantes : Commissions administratives paritaires et bientôt cette même instance qui se réunit aujourd'hui ainsi que les comités hygiène et sécurité (CHS-CT).

Les représentants FO-DGFIP ont continué à défendre les agents lors de réunions bilatérales avec la direction. Ils continueront à agir dans la nouvelle instance, qui fusionne les comités techniques locaux et les CHS-CT – le CSAL et sa formation spécialisée pour les questions d'hygiène et de sécurité – pour le bien des agents.

Les représentants FO-DGFIP vous promettent que dans le cadre des nouvelles structures, ils ne désarmeront pas. Leur détermination, leur motivation est intacte. Ils continueront de combattre sans relâche les desseins de ceux qui veulent mettre à mal les services de la DGFIP. FO-DGFIP s'adaptera comme elle l'a toujours fait.

Les agents savent qu'ils peuvent compter sur les représentants FO.

Lors de vos visites sur le terrain vous avez évoqué des hypothèses de restructurations à venir, le leitmotiv principal étant que vous n'étiez pas favorable au travail à distance, ni au maintien des antennes pour les antennes ...

Suite à nos visites de services, les agents nous ont vivement fait remonter leurs inquiétudes.

Les collègues du SPFE du Havre ont entendu de votre bouche la possibilité de fusionner les deux SPF de Rouen et du Havre.

Qu'en est-il de l'avenir du SIP du Havre ? Les rumeurs vont bon train sur sa disparition future ?

Merci de nous indiquer le stade de votre réflexion.

Merci préciser vos projets pour tous les services disposant d'antennes dans le département : les antennes SGC, les antennes SIP, les antennes SIE, les antennes SDIF. Les agents ont le droit de savoir !!

FO-DGFIP76 reviendra en séance sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de ce Comité technique local.

Nous reviendrons plus en détail :

sur le point concernant la nouvelle organisation de la RH, qui pour nous est un retour en arrière alors qu'on ne parle que des conditions de vie au travail.....

et les points de mise à disposition des agents dans le cadre du SGCD et le reclassement des gardiens-concierges.

A noter cependant, que nous dénonçons toujours ce transfert de gestion sous couvert d'un

SGCD à un opérateur privé.

Cette expérimentation, qui semble n'en avoir que le nom, comme toutes les réformes actuelles, a des conséquences néfastes sur les agents effectuant ces missions.

Et que dire de ceux qui seront victimes dans le cadre des travaux de la cité.

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

[ici](#)

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

